



République Islamique de Mauritanie
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Examen de la performance environnementale de la Mauritanie

**Présentation des principales réalisations et
principaux défis rencontrés**

Genève, le 02 novembre 2023

Principales réalisations:

- **Politiques et stratégies** : SCAPP 2016-2023, SNEDD 2017-2030, SNZH 2014, SNB 2016-2020, SNDEA 2030, SNDR 2030, etc. ;
- **Plans d'action** : SCRAPP, PANE 2012-2016, PANEDD 2017-2021, CDN 2015 révisé en 2021, etc. ;
- **Textes législatifs** : Loi interdisant l'usage des sacs plastiques, code de la marine marchande 2013, loi sur les pêcheries 2015, code de la chasse de 2018, loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique 2018, loi CITES 2019, loi sur la Police environnementale 2021, loi sur la biosécurité 2022, code de l'électricité 2022, projet de loi sur les déchets solides 2023, projet de loi sur les évaluations environnementales ;
- **Textes réglementaires** : Décret sur la lutte contre les sacs plastiques 2012, arrêtés sur la fermeture de la pêche 2016, décret sur la chasse 2019, décret 2020 sur la pêche continentale, décret sur l'utilisation des recettes du Fonds d'Intervention pour l'Environnement 2013, décrets sur les réserves naturelles (Geulb Richat, Introduction d'espèces), etc. ;
- **Cadre institutionnel** : CNEDD 2012, Agence Nationale Grande Muraille Verte 2013, ministère de l'Environnement 2014, Parc National d'Awleigatt 2016, Direction du Climat 2020, Police de l'environnement 2022, Agence des Affaires Maritimes 2022, Office des Ports et des Pêches 2022, Agence pour le développement de la Pêche et de la Pisciculture Continentales 2022, Observatoire de l'Environnement et du Littoral ;
- **Projets et programmes** : Projet DIMS 2017-2021 (GEF), Programme Biodiversité, Gaz, et Pétrole 2012-2017 (GIZ, PNUD, WWF, MAVVA), Programme CorMCT & CorNT 2018-2023 (GIZ), Projet WACA 2017-2024 (WB), PGIEDHD (GEF), Programme AMCC2/2019-2023 (UE), Projet Zones Humides Continentales 2017-2024 (GEF), Projet réserve biosphère -Delta du Fleuve Sénégal 2020-2024 (GEF), RST 2024-2026 (FMI), etc.

Principales réalisations- aspects opérationnels :

- **Publication de rapports nationaux sur l'environnement et les ODD** : CBD, UNCC, ODD, POPS, etc. ;
- **Campagnes de protection des pâturages** : annuelles - contre les feux de brousse ;
- **Ensemencement aérien et reboisement** : reprise récente (2 campagnes lancées en 2022 et en 2023), programmes nationales, pépinières, etc. ;
- **Mise en défends** : clôtures, fermes agricoles communautaires intégrées, etc. ;
- **Restauration et valorisation de terres dégradées** : approche de gestion décentralisée des ressources naturelles, AGLC ;
- **Contrôle environnemental** : Inspection, évaluation des PGES, accompagnements, fermetures, retraits de permis, etc. ;
- **EESS** : ville de Chami & PNBA (Recommandations UNESCO), Projet Promopêche (BIT, GIZ, UE), secteur minier et pétrolier en cours ;
- **EIES et NIES** : systématisation (projets industriels, miniers et pétroliers, pastoraux, agricoles, etc. ;
- **Sensibilisation** : Projet CCCD, célébration des journées (Environnement, forêts, zones humides, océans, désertification Ozone, Biosphère, etc.), programmes écoles, actions avec les OSC, etc. ;
- **Transparence** : ITIE et FITI (industries extractives : pétrole, mines et pêches) ;
- **Adhésion volontaire** : High Ambition Coalition (HAC-Biod), réduction du charbon (Déclaration de Glasgow), Gestion durable des forêts (Déclaration de Glasgow), Sécurité alimentaire, Agriculture et changement climatique (SPG/USA & FAO), Energies renouvelables (Hydrogène vert), UpM (NEXUS : EAEC, CC), Middle East Green Wall, Alliance Ouest africaine finance climat, etc..

Contraintes et défis

- L'étendue du territoire, dont deux tiers sont désertiques et arides ;
- La rareté de la ressource eau ;
- L'avancée du désert, la désertification et la persistance de la sécheresse ;
- L'augmentation des inondations ;
- La multiplication des pressions sur les ressources forestières ;
- Le boum de l'orpaillage ;
- La gestion des déchets, notamment la mise en place des Centres Techniques d'Enfouissement (CTE) ;
- L'inexistence des données fiables sur l'état des formations forestières du pays ;
- Le manque de capacités humaines et financières ;
- L'érosion côtière et la vulnérabilité de la zone littorale ;
- La démographie galopante et l'urbanisation des côtes ;
- L'inflation ;
- Le recul de la croissance économique (COVID-19, baisse des exportations minerais, arrêt l'exploitation du pétrole, etc.) ;
- Le recul de la cadence des ratifications des conventions internationales et de l'adoption des textes réglementaires et de leur inapplication.

**Merci pour votre aimable
attention!**